

République Française



## COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la  
convocation :  
21 mars 2024

**Séance du 28/03/2024**

Membres en  
exercice :  
10

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, à 18 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :  
6

**Présents** : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :  
9

**Représentés** : Dominique ARCIDIACONO, Patrick CLAUDE, Christian MICHEL

**Excusés** : Michel HERNANDEZ

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Marie MUNUERA

### Délibération n°D\_2024\_010

#### FODAC 2024 : création d'un second Point d'Apport Volontaire = modification du plan de financement

Monsieur le maire rappelle la délibération n° D\_2024\_002 relative à la demande de subvention au titre du FODAC 2024 pour la création d'un point d'apport volontaire sur la commune.

A la demande du Conseil départemental, il convient de modifier le plan de financement comme suit (l'autofinancement devant être égal au moins à 30%) :

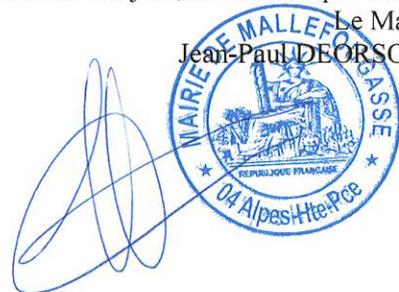
- FODAC (55%)	=	11 313.91€
- Fonds vert (15%)	=	3 085.61€
- Autofinancement (30%)	=	6 171.23€
<b>TOTAL</b>	<b>=</b>	<b>20 570.75€</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :  
- **AUTORISE** la modification du plan de financement comme suit :

- FODAC (55%)	=	11 313.91€
- Fonds vert (15%)	=	3 085.61€
- Autofinancement (30%)	=	6 171.23€
<b>TOTAL</b>	<b>=</b>	<b>20 570.75€</b>

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean-Paul DEORSOLA



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (*par voie postale au 24 Rue Breteuil 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

**29 MARS 2024**

**Publication / Affichage le.....**

AGEDI Dépôt DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/03/2024 004-210401097-20240328-D_2024_010-DE